

Le Mot du Maire

Bonjour à tous et toutes,

Depuis quelques jours tout le monde a repris ses occupations habituelles après avoir passé, je l'espère, de bonnes vacances.

Au cours de cet été, le travail n'a pas manqué dans notre commune pour que chacun d'entre nous trouve du bien-être.

Les points que je vais évoquer seront pour certains plus détaillés dans ce n° de Camulus. Les travaux de voirie ont été réalisés dans de bonnes conditions.

La terrasse du stade est opérationnelle pour la nouvelle saison de foot.

Les planches de rives des vestiaires du stade ont été rénovées en peinture.

Mise en place d'une borne pour la protection de la couverture de l'abri des toilettes publiques.

À la demande des parents d'élèves, nous avons installé un garage à vélos devant la salle polyvalente qui pourra être utilisé par les occupants de cette salle et autres besoins.

La structure bois du préau de l'école primaire a été repeinte.

La salle du conseil municipal a subi une cure de jouvence après 25 ans de bons et loyaux services.

La pèssière de l'étang sera en service pour la vidange prévue le 7 novembre.

L'étanchéité et le drainage des garages de l'Impasse des Tourterelles sont effectués.

La fontaine de la rue de la Fontaine, dans le quartier des Thuelles, a été reconstituée à son identique.

Remplacement de la terre végétale de la cour de l'école maternelle par du bitume (à la demande des parents d'élèves).

Voilà nos réalisations estivales, mais d'ici la fin de cette année d'autres projets vont avancer comme :

- réparation de la voirie (point à temps)
- peinture de l'abri des toilettes publiques
- remplacement des candélabres
- curage de fossés
- lancement des pavillons locatifs
- des travaux du centre technique municipal

Par contre, l'acquisition de la laveuse-balayeuse est retardée.

Début Juillet, nous avons bien reçu cet équipement mais les vices de formes de la machine nous ont contraint à la réexpédier. Actuellement, nous réfléchissons à de nouvelles propositions.

Quant à nos futurs investissements : aménagement du bourg, regroupement de l'école, construction d'une salle socioculturelle font toujours l'objet d'un travail avec nos différents partenaires.

Voilà, un bilan non exhaustif du travail effectué ou en cours de réflexion que l'équipe municipale mène et dont nous vous informerons régulièrement.

En dernière minute, vous pourrez prendre connaissance de notre site Internet créé par Stéphane BRUN consultant en création graphique (habitant de Chamblet) et je remercie en particulier Véronique DE LOUVIGNY et Christine LUNEAU pour leur implication.

Merci à tous de votre confiance.

Alain CHANIER



À noter que Melle Cécile CHIBRET assure la décharge de direction de M. BARLAND et remplace Mme BISIAUX le temps d'une journée par semaine. Melle Julie RABY assure le congé de maternité de Mme MASSIAS jusqu'aux vacances de Toussaint.

Il faut enfin noter une légère baisse des effectifs cette année avec 107 élèves au lieu de 113 présents l'an dernier.

Actualité

La Mairie de Chamblet sur Internet

C'est fait, désormais CHAMBLET a son site, vous pouvez accéder par Internet, de chez vous à beaucoup d'informations : présentation de votre commune, la vie communale, les démarches administratives, etc.

L'adresse du site :

<http://mairie-chamblet.planet-allier.com>

Rentrée scolaire



Ce jeudi 3 Septembre c'est la rentrée. Les enfants retrouvent le chemin de l'école, heureux de retrouver leurs maîtres et leurs copains, pour ceux qui connaissent déjà. Pour les nouveaux c'est une nouvelle aventure qui commence. Bref, la rentrée se déroule dans d'excellentes conditions.

L'équipe d'enseignants reste la même avec quelques légers changements.

Une nouvelle enseignante vient remplacer Mme Aline MICHARD en maternelle. Mme Nathalie DOISNE prend la classe de MS-GS et Mlle Françoise FERRON la classe de TPS-PS-MS. Côté classes élémentaires, pas de changement avec Carine GOUX pour la classe de CP, Mme Ombeline BISIAUX pour la classe de CE1, Mme Delphine MASSIAS pour la classe de CE2-CM1 et M. Loïc BARLAND pour la classe CM1-CM2.

Fête de la St Maurice et brocante

Une foule de chineurs et plus de 230 brocanteurs au rendez-vous !!!

C'est avec les faveurs du soleil que l'excellent millésime 2009, de la brocante de la Fête de la Saint Maurice de Chamblet, organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée le Dimanche 27 Septembre. Avec plus de 230 exposants et un centre de village exploité au maximum, ce marché compte maintenant parmi les plus importants de la région.

La foule a pu tout au long de la journée chiner les bonnes affaires sur la multitude d'étals installés sur l'ensemble du bourg et en direction de St Angel ou visiter la belle exposition sur le patrimoine et l'artisanat de Charroux un des plus beaux villages de France. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés et c'est sur les stands et manèges de la Fête Foraine qu'ils se sont amusés et divertis.



Pour conclure, un grand merci à tous les participants qui par leur engagement et motivation font le succès chaque année grandissant de cette belle journée.

L'essentiel des décisions municipales

Conseil Municipal 8 Juillet 2009

Collecte ordures ménagères

Le conseil municipal décide que toute la commune sera collectée une seule fois par semaine à compter du 1^{er} janvier 2010.

Transport piscine

Le conseil municipal sollicite auprès du Conseil Général une SUBVENTION pour l'aider à financer les frais de transport des élèves de l'école de CHAMBLET au Centre Aqualudique de Montluçon qui s'élèvent à la somme de 1 040.60 € pour l'année scolaire 2008-2009.

Subvention association L'Allier à livre ouvert

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 146.86 € pour l'année 2009 pour l'Association l'Allier à Livre Ouvert dans le cadre de la Médiathèque intercommunale.

Achat rideaux

Le conseil municipal accepte le devis des VERRERIES DU CENTRE de MONTLUÇON pour l'acquisition de rideaux à la Mairie pour le bureau du maire et la salle du conseil municipal s'élevant à la somme de 1 535.00 € H.T. et sollicite une subvention auprès du conseil général.

Achat tables et bancs

Le conseil municipal accepte le devis de DECHO CENTRE de MONTLUÇON pour des tables et des bancs pour la cantine scolaire destinés aux enfants de maternelle s'élevant à la somme de 1 360.45 € H.T..

Achat garage à vélos

Le conseil municipal accepte le devis de MIC SIGNALOC de COURNON d'AUVERGNE s'élevant à la somme de 360.00 € HT pour l'achat d'un garage à vélos.

Achat panneaux d'information

Le conseil municipal accepte le devis de MIC SIGNALOC de COURNON d'AUVERGNE s'élevant à la somme de 2 930.84 € H.T. pour l'achat de deux panneaux.

Éclairage public lotissement de la Cote et lotissement Route de Montluçon

Le maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation dans la commune des travaux suivants dans le cadre de la lutte contre la pollution lumineuse et des économies d'énergie au lotissement de la côte et lotissement route de Montluçon. L'estimation des dépenses s'élève à : 9 245 € H.T. La participation communale s'élève à 1 849.00 €.

Éclairage public Chaville

Le maire présente deux devis établis par le SIEGA pour des travaux d'éclairage public au lieu-dit "CHAVILLE". Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse d'effectuer ces travaux.

Tarif ticket de cantine scolaire

Le conseil municipal fixe à compter du 1^{er} septembre 2009 le prix du ticket de cantine scolaire à 1.90 €, pour tous les enfants des écoles de CHAMBLET inscrits à l'année et fixe le prix du ticket de cantine scolaire pour les enfants mangeant à la cantine à titre exceptionnel à 3.00 €.

Tarifs ticket garderie

Le conseil municipal fixe à compter du 1^{er} septembre 2009 le prix du ticket de garderie pour le soir à 2.50 € et le prix du ticket pour le matin à 1.70 €.

Remboursement emprunt Atelier Relais Carrosserie

La carrosserie GREUZAT ayant sollicité les levées d'option d'achat au 1^{er} septembre 2009, le conseil municipal donne son accord pour le remboursement par anticipation des prêts à la date du 25/08/2009.

Bail logement rue de la Faucherelle

Le conseil municipal décide de louer le logement de l'école à Madame GUILLEMARD Christiane à compter du 1^{er} septembre 2009 et fixe le loyer à 370.00 € chauffage compris.

Travaux de voirie

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise ALZIN pour des travaux de point à temps d'un montant de 5 793.00 € HT.

Conseil Municipal 31 Août 2009

Modification du PLU

Le conseil municipal approuve le rapport du commissaire enquêteur et donne un avis favorable à la modification du PLU.

Communauté de Communes de Commeny-Néris-les-Bains : Adhésion au Syndicat Intercommunal d'électricité et de gaz de l'Allier

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil Communautaire adoptait l'avenant n°16 aux statuts de la Communauté de Communes qui prévoit d'inscrire la compétence afférente à la maîtrise d'ouvrage, la gestion et l'entretien des installations d'éclairage public sur les domaines public et privé de la communauté.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté.

Étude d'aménagement de bourg - 2^{ème} phase

Le conseil municipal valide la deuxième phase de l'étude d'aménagement de bourg relative aux orientations d'aménagement qui concernent les bâtiments publics d'une part et les espaces publics en centre bourg ou extérieure d'autre part.

Étude d'aménagement d'une parcelle

Le conseil municipal approuve le devis de BGN de Montluçon pour une mission complète d'aménagement de deux lots sur un terrain communal.

Création d'un poste d'agent d'entretien contractuel

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel à raison d'une heure par jour et pendant la période scolaire afin d'assurer la surveillance des enfants dans la cour de l'école entre 12h30 et 13h30.

Travaux de voirie

Le conseil municipal accepte les devis de travaux de voirie pour le chemin de Chaville et pour le chemin des Couardes et sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

Infos municipales

Une nouvelle coiffeuse dans notre commune



Après des travaux d'embellissement et de rénovations, depuis le 1^{er} Août, Marie France BERGERAT a ouvert son salon de coiffure "Marie COIFF tout le monde".

C'est avec le sourire qu'elle a accueilli le comité de rédaction pour présenter son établissement aux Chamblétois.

Nous lui souhaitons bonne chance.

Pour les rendez-vous : Tél. 04 70 07 85 60

Téléthon 2009 à Chamblet



Le comité de pilotage restreint

Un comité de pilotage restreint (en raison des congés) s'est réuni le 26 Août pour accueillir et écouter Mme GARROUSTE Coordinatrice départementale présenter l'organisation à mettre en œuvre avec l'AFM pour mener à bien cette manifestation qui aura lieu le 4 et 5 décembre prochain à Chamblet.

D'autres réunions seront nécessaires pour décider des animations et stands proposés.

Le comité de pilotage est composé de : C. BATISSE, A. CHANIER, M. RAY, P. THUELIN, J.P. MICHARD, C. LE THEUF, C. LUNEAU, R. PELERAS, D. NURET, A. ROGERON.

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer à l'organisation ou à l'animation de cette journée à se faire connaître à la mairie.

Téléphone : 04 70 07 80 58.

Le printemps de Chamblet

Après avoir dressé le bilan de la manifestation des 3 et 4 avril le 9 juin dernier, avec tous les acteurs, la commission extra municipale s'est réunie le 27 août pour préparer "le printemps de Chamblet" 2010.

Composition de la commission : L. BARLAND, G. BARRET, C. BATISSE, A. CHANIER, V. DAFFY, V. DE LOUVIGNY, D. LAURAS, J.P. MICHARD, J.P. RHÉTAT, M. STEINER.

**La manifestation aura lieu
les 9 et 10 Avril 2010.**

Réunion d'information sur l'assainissement



Une réunion publique d'informations s'est tenue dans notre commune le **10 septembre dernier** avec les différents acteurs dont le bureau d'étude **HAMONIAIC**.

L'objectif était d'informer les habitants qu'un contrôle de qualité des installations était en cours (septembre, octobre, novembre), et qu'il donne libre accès à leur installation au bureau d'études mandaté.

Nuisances sonores Rappel

En raison de plaintes régulières d'habitants de la commune provoquées par des nuisances sonores de voisinage, nous souhaitons rappeler les règles en la matière.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches de 10h00 à 12h00

Vitesse Route de Commentry (VC N°9)

Pour donner suite à de nombreuses plaintes de riverains concernant le dépassement des vitesses autorisées sur cette route, **des opérations de contrôles plus fréquentes seront effectuées par la gendarmerie.**

Vérifier vos compteurs...

Cantine scolaire nouveau dispositif

Depuis le 3 Septembre les élèves de maternelle et de primaire ont repris le chemin de l'école et, pour certains, celui de la cantine.

Lors de cette rentrée, les parents ont pu constater la mise en place d'un nouveau dispositif concernant le mode d'inscription et l'achat des tickets. L'équipe municipale comprend tout à fait les désagréments que peuvent engendrer ces modifications et tient à s'en expliquer.

Depuis quelques mois les gestions comptable et du personnel s'avèrent de plus en plus difficiles.

Ces difficultés sont liées, pour l'essentiel, aux variations imprévisibles du nombre d'enfants présents chaque jour à la cantine.

Par exemple : 60 inscrits le jeudi alors que 80 se présentent à la porte de la cantine. Bien que non inscrits, ils sont tous servis. Le cas inverse peut se produire, il nous reste alors des denrées, que, par mesure d'hygiène nous ne pouvons conserver.

Il est évident que ce différentiel a un coût budgétaire et un impact négatif sur la qualité de l'accueil de vos enfants. C'est ainsi que nous vous avons remis un questionnaire pour l'année 2009/2010 qui nous permettra de mieux maîtriser les écarts "inscrits-présents".

- L'inscription se fait à l'année.
- Les tickets sont à payer à la Mairie tous les 15 jours.
- Certains cas particuliers, tels que des horaires professionnels spécifiques peuvent être étudiés en marge du dispositif actuel.

Ces nouvelles dispositions devraient permettre le maintien d'un tarif relativement bas du prix du ticket, tout en préservant une gestion saine des finances municipales.

Il y va de l'intérêt de tous nos concitoyens.

Informations diverses

HLM du Chéroux

Logements et garages à louer : s'adresser à la mairie.

Course Cycliste à CHAMBLET



Dimanche 20 septembre, Chamblet renouait avec le vélo. Il y avait bien une trentaine d'années que ce sport n'était plus pratiqué sur notre commune. Cela pouvait réveiller certains souvenirs chez les anciens.

Cette course UFOLEP, organisée par l'Entente Montmarault Montluçon, sous une météo incertaine a réuni un plateau de soixante-quinze coureurs au départ (minimes, cadets, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} catégorie).

Après le spectacle, les vainqueurs ont pu recevoir des coupes offertes par la municipalité.

Des médailles à l'entreprise BARTHAZON

Alain BARTHAZON PDG de la société du même nom a récemment réuni le personnel de l'entreprise pour remettre les médailles du travail Grand Or, Or, Argent, à une quarantaine de personnes.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'Alain CHANIER Maire, de Mme BARTHAZON pour laquelle ce moment était très émouvant, son époux étant à l'origine de la création de l'entreprise.



Après les discours, les remises des diplômes, tout le monde s'est retrouvé autour d'un vin d'honneur dans un esprit convivial très chaleureux.

Triathlon Pour Tous à CHAMBLET

Avec l'autorisation de la municipalité, Montluçon triathlon organisait le Dimanche 6 Septembre la **3^{ème} édition du Triathlon pour tous** au complexe Gustave PIOT.



Cette compétition réunissait d'abord des jeunes (8-11ans, 12-16ans) ; puis seul ou en équipe de trois, les autres catégories pour courir, nager, pédaler. Les nombreux lauréats ont pu être félicités par les représentants des communes présents.

SICTOM

Le SICTOM de la région Montluçonnaise comme tant d'autres, est soumis à de nouvelles dispositions liées, au Grenelle de l'environnement afin d'optimiser le traitement des déchets ménagés. Il ne s'agit pas seulement de parler des déchets comme tels, mais de mettre en place une organisation sur la collecte.

Par exemple, notre commune voyait son bourg collecté 2 fois par semaine, et la campagne une seule fois. À compter du 1^{er} janvier, au pire avant la fin du 1^{er} semestre 2010, une seule collecte sera organisée sur notre commune.

Des points de regroupement sont proposés (exemple : l'impasse des Dariers, une partie du quartier de la Brosse ainsi que le Chemin des Creux). Des containers prendront place pour recevoir vos déchets. D'autres points pourront être installés si les besoins apparaissent. Cette réglementation qui sera en vigueur est préconisée par les règles de sécurité visant à interdire les marches arrières.

Des contraintes naissent régulièrement pour nous avec l'optimisation du tri sélectif régulier à Chamblet par 3 points tri. Mais également l'accès à la déchetterie à titre gratuit pour 24 passages à l'année.

Le SICTOM propose également des compacteurs individuels au prix de 20 à 50 € l'unité suivant la capacité.

Des groupes de travail réfléchissent sur l'organisation globale des conséquences des déchets à l'échelon locale mais également départemental.

Il faut que chacun d'entre nous se responsabilise pour protéger notre nature mais également gérer les coûts qui ne cesseront pas d'évoluer.

L'agenda du trimestre

- **28 novembre** : rencontre avec les habitants des lotissements des sablons, du coteau et de la route de Commentry.

Vie associative et locale

Etoile Sportive Chamblot

Une nouvelle saison débute pour l'ESC !

Pour débiter cette nouvelle saison, le club comprend environ 45 licenciés (seniors et dirigeant) et une vingtaine de jeunes (6 à 18 ans). L'équipe A évolue en promotion de District et l'équipe B en 3^{ème} division. Les jeunes (en entente avec Commentry, Villefranche, Bezenet, Doyet, et Désertine) continuent leur progression dans leur championnat respectif. Nous remercions la municipalité pour les travaux au stade. Nous regrettons le manque de civisme de certains qui dégradent les installations. Nous vous proposerons en fin d'année nos calendriers. Nous vous remercions par avance pour l'accueil réservé aux personnes qui vont vous les proposer.

Manifestations prévues : moules - frites le 12 décembre et loto le 13 mars.

Amicale Laïque



L'Assemblée générale de l'Amicale Laïque s'est déroulée le jeudi 24 septembre dernier devant une nombreuse assistance, en présence du maire Monsieur CHANIER et de l'un de ses conseillers Monsieur COSSIAUX. Des parents ont répondu à l'appel de l'association qui depuis quelques années souffrait d'un amincissement de bénévoles. Mesdames Marie France BERGERAT, Laurence CAMUS, Sylvie CARMIER, Estelle CHAUVIN, Alexandra CHRETIEN, Delphine FARINACCI, Michelle LAMY, Dominique NURET, Carine OZOUF sont venues rejoindre notre équipe. Les comptes de l'année écoulée ont été approuvés et un point sur les finances a été fait. La cotisation a été portée à 14 €.

Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau. Il se présente comme suit : Nathalie DANIELO Présidente, Cécile LOZANO 1^{ère} vice Présidente, Christian RUCINSKI 2^{ème} vice Président, Bruno VESQUE Trésorier, Anne Cécile SEMELAGNE Trésorière adjointe, Jacqueline VERGNOL Secrétaire et Marie Claude BERTHON Secrétaire adjointe.

L'association a financé cette année plusieurs activités pour les enfants de l'école de Chamblot (spectacle de Noël, piscine, voyages pédagogiques) grâce aux bénéfices dégagés des différentes manifestations.

Pour l'année à venir, l'Amicale Laïque a décidé de poursuivre ses activités.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour le plaisir de vos enfants !

Contact : 06 08 98 44 57

Comité des Fêtes



Exposition Charroux à la Fête de la St Maurice

Nous avons tous le plaisir de vous retrouver, après l'édition 2009 de la Grande Fête du Bœuf, sans doute l'une des plus belle !!! Hautes en couleur et en virtuosité, les prestations de la troupe AL ANDALUZ, de JULIEN PERRIN et des NEW GYPSIES, vous ont permis de voyager au bout de l'Espagne, en Andalousie, au pas de chevaux magnifiques, de gracieuses danseuses et de guitares magiques. C'est une grande satisfaction de vous proposer des spectacles inédits et totalement gratuits, avec des artistes d'envergure internationale, qui conjugués au travail de l'ensemble des bénévoles font la réussite de cette magnifique journée en accueillant un très nombreux public (3 000 personnes cette année). Déjà au travail pour que l'inédit et le spectaculaire soient au rendez-vous de l'édition 2010, nous convions l'ensemble des Chamblétoises et Chamblétois souhaitant apporter leur disponibilité et idées, à venir nous rencontrer lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 16 Octobre.

Calendrier : Soirée Choucroute samedi 28 novembre

Association pour le Don du sang Bénévole de Chamblot, St-Angel, Deneuille-les Mines

Nous recherchons activement des bénévoles habitant Chamblot, pour dynamiser notre équipe, et nous aider lors des collectes. N'hésitez pas à venir nous retrouver lors de notre Assemblée générale, le vendredi 20 Novembre 2009 à 19h30 à la salle de Saint-Angel (ou lors des collectes). Nous comptons sur vous.

Le samedi 24 Octobre à 20h à la salle de Saint-Angel, notre association organise un dîner concocté par Mr Desseaux au prix de 20 €.

Vous êtes cordialement invités à vous inscrire auprès de nos membres.

Renseignements au 04 70 07 82 19 ou 04 70 07 86 95 ou 04 70 07 86 54.

Une belle récompense pour les Amis de Saint-Maurice : le Prix Emile-Mâle 2008

Il faut rappeler que ce prix a été créé d'un commun accord entre Mademoiselle Gilberte Emile-Mâle, fille de l'académicien, et la ville de Commentry, à la suite d'une donation par Mademoiselle Mâle d'un immeuble qu'elle possédait au profit de la ville de Commentry.



Ce prix entend encourager et récompenser des initiatives bourbonnaises de sauvetage d'un élément du patrimoine artistique, historique et ethnographique du Bourbonnais. Les immeubles, objets mobiliers, de préférence non protégés au titre des Monuments Historiques de l'Allier sont susceptibles d'être récompensés dans la mesure où la restauration dont ils ont fait l'objet respecte l'esprit d'origine et l'authenticité de l'œuvre. Pour l'ensemble du travail réalisé pendant plus de quinze ans, l'association des Amis de Saint-Maurice de Chamblot a souhaité concourir pour l'attribution du prix 2008. Un dossier de plus de soixante pages, avec illustrations en couleur, créé par nos soins ainsi que les visites sur les lieux ont dû particulièrement impressionner le jury, puisque le prix nous a été attribué avec à la clé un chèque de 1 524.49 €. C'est ainsi que Pierre THUELIN, président, accompagné de Bernadette REMMEAU, vice-présidente, ont été conviés à une sympathique manifestation de remise de prix à VITRAY où était attribué également le grand prix bisannuel. Ce jour là, notre président se devait de rappeler la naissance de notre association avec à sa tête Pierre AUCOUTURIER, suivi des années plus tard de Jean-Marie RONGIER dépositaire du dossier. Il a retracé toutes les différentes restaurations qui se sont déroulées au fil des années en faisant remarquer que la volonté et le bénévolat ont fortement contribué à l'exécution des travaux. Il tenait à remercier très vivement tous les membres de l'association, fidèles à leurs contributions financières permettant de telles réalisations.

Calendrier des manifestations du trimestre

- **16 octobre** : Assemblée générale Comité des Fêtes
- **18 octobre** : Repas des amis de Saint Maurice
- **11 novembre** : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
- **28 novembre** : Soirée choucroute du Comité des Fêtes
- **15 décembre** : Spectacle de Noël Amicale laïque
- **17 décembre** : À partir de 18h. Marché de Noël organisé par les enseignants de l'école
- **18 décembre** : Repas de Noël des écoles
- **6 janvier** : Concours de belote du club des aînés ruraux
- **8 janvier** : À 18h30. Vœux du maire
- **17 janvier** : Repas communal des aînés
- **23 janvier** : Soirée du Comité des Fêtes